



l'oxygène
à la source

N°065-23

**EXERCICE 2022 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT**

Nombre de membres en exercice : 52 Présents : 35 Représentés : 5 Quorum : 27

**Délibérations
du Comité Syndical
Séance du 3 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix heures et demie, le Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 27 mars 2023, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Séverine MUGNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY

Mmes, MM. Jean-Pascal ALBRAN, Michel BEAL, Pierre BRUYERE, Gilles FRANCOIS, Anthony GRANGER, Gérard GRANGER, Fabienne GREBERT, Michel HAUET, Georges HIERSO, Frédérique LARDET, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Christina MALAPLATE, Philippe MANDEREAU, Benjamin MARIAS, Christian MARTINOD, Patricia MERMOZ, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

MM. Jacques DALEX, Philippe PRUD'HOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES

MM. Pierre BARRUCAND, Sébastien BRIAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Mme & M. Guy DEMOLIS, Julie MONTCOUQUIOL

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSES

Mme & M. Roger DALLEVET, Séverine MUGNIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Mme & MM. Serge FABBIAN, Roland LOMBARD, Colette BELLEMIN, Yohann TRANCHANT,
Cédric VERNEY

COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE

Mme & MM. Jean-Yves MÂCHARD, Florence POZZO

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Mmes, MM. François ASTORG, Franck BOGEY, Sandrine DALL'AGLIO, Pierre GEAY,
Adrien GUILMAIN, Olivier MOUZIN, Magali MUGNIER, Christophe PONCET,
Sylvain STIHLE, Gilles VIVIAN, Philippe CHAPPET, André PERRILLAT-AMEDE,
Jean-Marc BOUCHET, Yves GUILLOTTE, Martine VIBERT, Emmanuel
GEORGES, Gérard LAMBERT

AVAIENT DONNE POUVOIR

Franck BOGEY à Christian MARTINOD
Magali MUGNIER à Patrick LECONTE
Gilles VIVIAN à Claire LEPAN
Philippe CHAPPET à Philippe PRUD'HOMME
Yves GUILLOTTE à Séverine MUGNIER

PARTICIPAIENT EGALEMENT

Mmes & MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur
Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, Armand PAVOUX, Directeur
Ressources Humaines et Vie au Travail, William PERRIER, Directeur Exploitation
Assainissement, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA,
Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées
Secrétariat.

EXERCICE 2022 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Exposé du Président,

Le Président donne connaissance des recettes et des dépenses ordonnancées au cours de l'exercice 2022, dont les montants exprimés en euros sont en concordance avec le compte de gestion du Responsable du Service de Gestion Comptable, et indique les montants des restes à réaliser au 31 décembre 2022 :

	Section de fonctionnement		Section d'investissement		
	Budget prévisionnel annuel € HT	Réalisé € HT	Budget prévisionnel annuel € HT	Réalisé € HT	Restes à réaliser € HT
Opérations de l'exercice					
Recettes réalisables	32 686 209,02	35 830 669,86	22 341 467,02	15 919 723,44	4 499 181,30
Résultats N-1 à reporter	18 908 680,95	18 908 680,95	2 396 159,58	2 396 159,58	
Autofinancement			20 312 900,00		
Recettes totales	51 594 889,97	54 739 350,81	45 050 526,60	18 315 883,02	4 499 181,30
Dépenses réalisables	31 281 989,97	27 757 343,74	45 050 526,60	16 817 495,66	17 504 494,81
Résultats N-1 à reporter		0,00		0,00	
Autofinancement	20 312 900,00				
Dépenses totales	51 594 889,97	27 757 343,74	45 050 526,60	16 817 495,66	17 504 494,81
Résultat opérations de l'année		8 073 326,12		-897 772,22	-13 005 313,51
Résultat N-1 reporté		18 908 680,95		2 396 159,58	0,00
Résultat cumulé au 31.12.N		26 982 007,07		1 498 387,36	-13 005 313,51

Puis M. LECONTE, Vice-Président, est élu président de séance pour l'approbation du compte administratif. Le Président quitte alors la salle.

Le Comité Syndical, après avis favorable de la Commission des Finances du 20 mars 2023 :

- ✓ VU le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2022,
- ✓ VU les pièces justificatives apportées à l'appui des opérations décrites au Compte Administratif,
- ✓ APRES avoir arrêté le compte de gestion rendu par le Responsable du Service de Gestion Comptable pour l'exercice 2022,
- ✓ CONSIDERANT que le Président du SILA a normalement administré les finances du SILA pendant l'exercice 2022, en ordonnant le recouvrement de toutes les créances et en ne mandatant que les dépenses justifiées et utiles à son bon fonctionnement,

est invité à approuver le Compte Administratif du budget annexe Assainissement de l'exercice 2022 rendu par le Président, ainsi que les restes à réaliser.

**- ADOPTÉ -
à l'unanimité**

Voix POUR : 39
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0
Non votants : 0

Par délégation,
Pascale ABADIE
Directeur Général Adjoint des Services



Mme Séverine MUGNIER,
Secrétaire de séance



Acte reçu à la Préfecture

Le

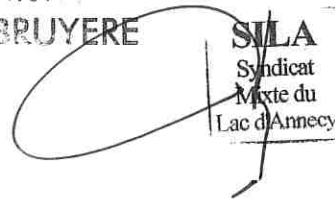
Publié le 19 AVR. 2023

20 AVR. 2023

Exécutoire le 20 AVR. 2023

Le Président

Pierre BRUYERE



SILA
Syndicat
Mixte du
Lac d'Annecy

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.